

COMMUNE DE SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Place M. Van Meenen, 39
1060 BRUXELLES

V/Réf : pu 18606
N/Réf : AVL/ah/SGL-2.330/s.525
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Garibaldi, 45. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation du logement situé sous combles.
Dossier traité par A. Lopez Vazquez

Suite à votre courrier du 14 août 2012 sous référence, réceptionné le 21 août, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 12 septembre 2012.

La demande vise la transformation du logement situé sous combles d'une maison éclectique. Le projet porte sur la modification de la lucarne existante, le placement d'un velux dans le versant avant de la toiture ainsi que le surhaussement de la partie arrière de la maison et la création d'un patio.

Selon la Commission, la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur). Dans ce cadre, elle formule les remarques suivantes sur le projet.

Etant donné que les travaux induiront une modification importante du mur pignon qui donne vers le n° 43 et qui est fort visible depuis l'espace public, son traitement mérite une attention particulière. Pour atténuer l'impact des transformations sur la toiture avant, la superposition du velux au dessus de la lucarne devrait être abandonnée au profit d'une toiture pleine. Ce velux ferait d'ailleurs double emploi avec la nouvelle fenêtre donnant sur le patio.

D'autre part, la mise en œuvre d'une extension entièrement vitrée à l'arrière de la maison est inadaptée au dessin de la façade. Ce surhaussement devrait davantage s'intégrer dans l'architecture existante.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme M. Kreutz) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)